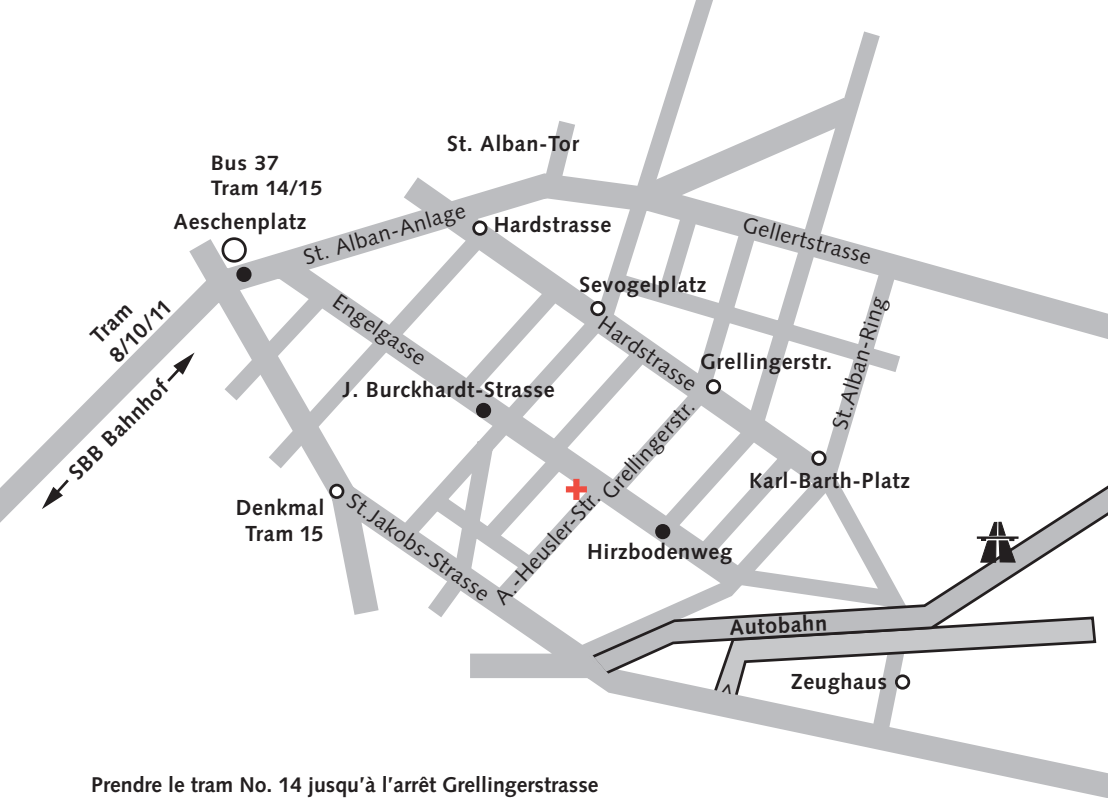


Dans son propre lit

Garde d'enfants à domicile



Prendre le tram No. 14 jusqu'à l'arrêt Grellingerstrasse
ou le bus No. 34 jusqu'à l'arrêt Hirzbodenweg.

- Arrêts de bus
- Arrêts de tram
- + CRS de Bâle
Engelgasse 114

Inscription par téléphone et informations supplémentaires:

Croix-Rouge Suisse
Canton du Bâle
Bereich Entlastung
Engelgasse 114
4052 Bâle

du lundi au vendredi
8–12 et 14–16 h
Téléphone 061 319 56 51
betreuungsdiens@srk-basel.ch
www.srk-basel.ch





Groupe cible

Ce service s'adresse aux enfant(s) malade(s) âgés de moins de 12 ans que les parents ne peuvent pas garder, car ils sont obligés de travailler.

Prestations

Les collaborateurs de la CRS mandatés s'occupent, à domicile, de l'enfant malade pendant que ses parents travaillent. Les coordinateurs Croix-Rouge envoient un collaborateur sur place, dans les quatre heures suivant l'appel téléphonique. Les parents doivent remettre un certificat médical de l'enfant à partir du 5^e jour d'intervention. Les prestations fournies ne doivent pas excéder 90 heures par an. Les frais relatifs aux interventions prévues sont dus. Ce service s'adresse aux familles domiciliées à Bâle-Ville, Riehen et Bettingen.

Collaboratrices

Les collaboratrices de la CRS justifient d'une solide expérience et suivent régulièrement des cours de perfectionnement.

Ils sont notamment chargés :

- de surveiller l'état de l'enfant
- d'appliquer les mesures nécessaires à la guérison de l'enfant et ce, en respectant scrupuleusement l'ordonnance du médecin
- de préparer les repas
- de s'occuper de l'enfant

Financement

La Société d'utilité publique de Bâle-Ville (GGG) et la Croix-Rouge suisse de Bâle-Ville (CRS Bâle) financent, en commun, ce service. Les parents s'acquittent d'un montant se fondant sur leur revenu.

Tarification

Tarification	Revenu mensuel brut des parents en francs	Prix
1	jusqu'à 3 500.-	CHF 10.- / jour
2	jusqu'à 5 000.-	CHF 20.- / jour
3	jusqu'à 7 000.-	CHF 50.- / jour
4	jusqu'à 10 000.-	CHF 21.- / heure
5	au-dessus de 10 000.-	CHF 35.- / heure

Les frais relatifs aux interventions prévues sont dus dans tous les cas. Les annulations sont chargées de frais Fr. 25.-.

Certaines caisses-maladie prennent en charge les heures de garde.

